

FORMULAIRE D'ADHESION



UNITAS BRUMATH ATHLETISME SAISON 2020 / 2021

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

NOM : _____	Prénom : _____
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Date de naissance : _____(jj/mm/aaaa)
Nationalité : _____	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Adresse Email : _____	
N° de téléphone portable : _____	N° de téléphone fixe : _____
Type de licence choisie : Compétition <input type="checkbox"/> Découverte <input type="checkbox"/> Running <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/>	

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

Le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, _____, en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant _____ autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose aux Licenciés, par l'intermédiaire de MAIF, assureur, une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image

Je refuse l'utilisation de mon image

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations

Je refuse la transmission des informations

Signature du Licencié	Signature des parents (pour les mineurs)	Date
-----------------------	--	------

COTISATION : 130 € - chèque à l'ordre de « Unitas Brumath Athlétisme »

Deux membres de la même famille : 130 + 115€ = 245€

Trois membres de la même famille : 130 + 115 + 115€ = 360€

LICENCE DEMATERIALISEE : Chaque licencié recevra désormais sa licence par voie électronique (courriel).

Charte de l'Unitas Brumath Athlétisme (athlète)

L'Unitas Brumath Athlétisme a mis en place une charte pour les membres, qui permettra de faire régner un bon esprit.

Engagement de l'adhérent

L'adhérent et son représentant légal s'engagent à respecter la présente charte.

Compétition

Les Benjamins, Minimes et Cadets s'engagent à participer à un minimum de 3 cross et 3 compétitions sur piste par an (sauf en cas de blessure ou d'empêchement justifié). Les entraîneurs se réservent le droit de n'entraîner qu'une seule fois par semaine les jeunes qui ne participent pas aux cross et compétitions.

Entraînement

Il s'engage à participer assidûment aux entraînements dans le cadre fixé par son entraîneur. L'adhérent veillera à venir à l'heure et déjà en tenue aux séances.

Comportement

Une bonne tenue, le respect des personnes, du matériel et des installations sont de règle au sein du club. Il s'engage à respecter les membres, entraîneurs, dirigeants du club et des autres clubs.

Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être radié du club par exclusion prononcée par le comité directeur général après audition.

Participation à un Jury

Il s'engage à participer à au-moins un jury sur piste par saison au nom de l'UB. Ils peuvent être représentés par un membre de leur famille (parent, grand-parent, fratrie).

Equipement

Il s'engage à porter le maillot du club lors des compétitions et courses officielles, et sur les podiums.

Activités du club

Il s'engage à participer aux activités du Club.

Nom :

Prénom :

Date

Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé »

signature

CERTIFICAT MEDICAL

Certificat de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition

Je soussigné, Docteur

certifie avoir examiné ce jour

Mr / Mme / Melle

né(e) le

et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme EN COMPETITION.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à le

Cachet

Signature du Médecin

Questionnaire santé

UNITAS BRUMATH ATHLETISME

Cochez une seule des trois cases.

N° de licence

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE : HOMME

FEMME

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS:

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

A CE JOUR :

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive?
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical.

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical
- Je refuse de répondre à ces questions, et je devrai présenter un nouveau certificat médical

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni:

- 1) Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».
- 2) Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1er novembre le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Signature du licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)